

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C CÔTE DE BEAUPRÉ
VILLE SAINTE-ANNE-DE-BEAUPRÉ**

ASSEMBLÉE RÉGULIÈRE des membres du Conseil de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré, tenue le 7 avril 2008 à 20h00 à l'hôtel de ville sous la présidence de Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Pour former quorum sont présents les conseillers suivants :

Monsieur Rémi Drouin, Madame Caroline Nicole,
Monsieur Michel Lebel, Madame Nathalie Morin,
Madame Manon Trépanier, Monsieur Martin Dionne.

ORDRE DU JOUR

- 1- Ouverture de la réunion;
- 2- Adoption de l'ordre du jour;
- 3- Adoption des procès-verbaux du 3, 12 et 31 mars 2008 et suivi;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Rapport des comités ad hoc;
- 7- Rapport du comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- 8- Présentation des comptes à payer;
- 9- Dépôt des États financiers;
- 10- Unité d'urgence;
- 11- Mandat ingénieurs, travaux boulevard;
- 12- Demande de démolition;
- 13- Autorisation, feux d'artifice;
- 14- Cueillette et transport des ordures;
- 15- Équipements de sécurité;
- 16- Transport adapté;
- 17- Demandes d'aide financière;
- 18- Appui, programme hockey-études;
- 19- ~~Règlement d'emprunt, Régie de l'Aréna;~~
- 20- Règlement d'emprunt 278-V;
- 21- Eau potable;
- 22- MRC;
- 23- Période de questions;
- 24- Clôture de l'assemblée;
- 25- Levée de l'assemblée.

1-OUVERTURE DE LA RÉUNION

La session est ouverte par Monsieur Jean-Luc Fortin, Maire. Monsieur Frédéric Drolet-Gervais agit à titre de secrétaire.

2- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

RÉSOLUTION 5888-04-08

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** l'ordre du jour soit et est adopté en enlevant le point 19, Règlement d'emprunt, Régie de l'Aréna.

Adopté à l'unanimité

3- ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 3, 12 ET 31 MARS 2008 ET SUIVI

RÉSOLUTION 5889-04-08

IL EST PROPOSÉ par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** les procès-verbaux du 3, 12 et 31 mars 2008 soient et sont adoptés.

Adopté à l'unanimité

4- PÉRIODE DE QUESTIONS

5- CORRESPONDANCE

6- RAPPORT DES COMITÉS AD HOC

7- RAPPORT DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME (CCU)

Les membres du comité consultatif d'urbanisme se sont réunis le 1^{er} avril 2008. Les recommandations concernant les dossiers traités lors de cette rencontre ont été transmises au Conseil et celui-ci rendra ses décisions lors de la présente assemblée.

RÉSOLUTION 5890-04-08

P.I.I.A. AGRANDISSEMENT SUR L'AVENUE ROYALE

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Daniel Canuel pour l'agrandissement de son bâtiment situé au 10 575, avenue Royale;

CONSIDÉRANT les recommandations 2008-15 et 2008-19 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil accepte la demande d'agrandissement de Monsieur Daniel Canuel conformément aux plans soumis et en respect des exigences en matière de normes de stationnement.

Adopté à l'unanimité

RÉSOLUTION 5891-04-08

P.I.I.A. NOUVELLE CONSTRUCTION SUR L'AVENUE ROYALE

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Alain Boucher pour la construction d'une maison unifamiliale isolée sur le lot 817 de l'avenue Royale;

CONSIDÉRANT la localisation des maisons voisines dans ce secteur;

CONSIDÉRANT la recommandation 2008-20 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Caroline Nicole, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce Conseil autorise l'émission du permis de construction à Monsieur Boucher en respect des plans soumis et conditionnellement à ce que la marge avant ait 7.1 mètres, des marges latérales minimales de 2 mètres et une marge arrière minimale de 8 mètres.

Adopté à l'unanimité

P.I.I.A. NOUVELLE CONSTRUCTION SUR LA RUE LESSARD

RÉSOLUTION 5892-04-08

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Monsieur Serge Bolduc pour la construction d'une maison unifamiliale isolée sur le lot 245-18 de la rue Lessard;

CONSIDÉRANT les plans déposés;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2008-21 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Nathalie Morin, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce Conseil accepte les plans de Monsieur Bolduc tels que soumis avec une marge d'erreur sur l'implantation de 0.1 mètre.

Adopté à l'unanimité

P.I.I.A. NOUVELLE CONSTRUCTION SUR LA RUE ST-DENIS

RÉSOLUTION 5893-04-08

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de *Construction Gema* pour la construction d'une maison unifamiliale isolée sur les lots 245-12 et 244-10 de la rue St-Denis;

CONSIDÉRANT la recommandation favorable 2008-22 du CCU;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil accepte les plans tels que soumis avec une marge d'erreur sur l'implantation de 0.1 mètre.

Adopté à l'unanimité

8- PRÉSENTATION DES COMPTES À PAYER

RÉSOLUTION 5894-04-08

IL EST PROPOSÉ par Madame Manon Trépanier, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce conseil autorise le paiement des comptes suivants totalisant la somme de 252 350.37\$;

QUE Monsieur le Maire et Monsieur le secrétaire-trésorier soient autorisés à signer les chèques pour et au nom de la municipalité.

	COMPTES À PAYER MARS 2008	7 AVRIL 2008
		MONTANT
1	Salaire pour la semaine finissant le 01 Mars 2008	11 446,64 \$
2	Salaire pour la semaine finissant le 08 Mars 2008	11 031,79 \$
3	Salaire pour la semaine finissant le 15 Mars 2008	9 395,08 \$
4	Salaire pour la semaine finissant le 22 Mars 2008	10 058,83 \$
5	Salaire pour la semaine finissant le 29 Mars 2008	22 523,89 \$
6	Les entrepôts Presto (soda, pepsi diete, paille, café, chocolat, jus)	101,67 \$
7	Les entrepôts Presto (punch fruits, jus pomme, verre 8oz, chocolat, rol billets)	105,25 \$
8	Syndicat des employés municipaux Côte-de-Beaupré (cotisation de février 2008)	195,43 \$
9	Desjardins Sécurité Financière (fonds pension de février 2008)	2 515,68 \$
10	Commision administrative des régimes de retraite et d'assurance (CARRA)	950,78 \$
11	T.U.A.C. Local 501 (cotisation syndicale de janvier 2008 pour serv. d'incendie)	241,50 \$
12	Club Optimiste Côte-de-Beaupré (2006) (billet pour souper du 08/03/2008)	100,00 \$
13	Ensemble Vocale Arc-en-Sons (encart publicitaire programme soirée)	50,00 \$
14	Mme. Lindsay Iris (1er vers. Cours danse africaine)	300,00 \$
15	Hydro-Québec (éclaira des rues, anc. poste S.Q., pompe, post surp, SAB1A5)	12 093,78 \$
16	Bell Canada (ligne téléphonique du Centre Ste-Anne)	86,97 \$
17	Bell Mobilité Cellulaire (frais mensuels & autres frais de mars 2008)	565,52 \$
18	Société de l'assurance automobile du Québec (immatriculation 2008)	4 916,00 \$
19	École secondaire du Mont Sainte-Anne (contrib championnats cheerleading)	100,00 \$
20	Bell Canada (internet intermédiaire du 10/03 au 09/04/08 H.V & Centre Ste-A)	146,18 \$
21	Régie des alcools, des courses et des jeux (renoul licence exploi app. d'amuse)	1 200,00 \$
22	Basilique de Sainte-Anne-de-Beaupré (2er vers part financ. Fresque de Ste-Anne)	15 520,31 \$
23	Pagenet Du Canada inc. (location de pagette pour le mois de mars 2008)	365,44 \$
24	Ville de Montréal (matériel didactique pour service d'incendie)	88,37 \$
25	Village Vacances Valcartier inc. (journée de rafing dans la semaine de relâche)	3 206,22 \$
26	Adirondack Fire Equipement (dépôt pour achat camion accessoire dép incendie)	5 000,00 \$
27	Claude Boissonnault (petite caisse) biblio (remb divers dépenses pour bibliothèq)	343,31 \$
28	Association des chefs en sécurité incendie du Québec (inscription congrès 08)	1 029,14 \$
29	Future-Net (achat d'un ordinateur)	985,40 \$
30	M. Jean-Luc. Racine (remb. frais pour usage auto, cell., pour mars 2008)	125,00 \$
31	M. Mario Filteau (remb. de pièces d'uniforme service d'incendie pour 2008)	50,00 \$
32	Mme. Martine Hovington (comp utilisation téléphone cell personnel de mars 08)	30,00 \$
33	Hydro-Québec (écla rues, h. v., garage, stat feu, logement, chalet sport, centre)	8 694,99 \$
34	Bell Canada (hôtel de ville, garage, 5 stat pomp, bibliothèque, Centre Ste-Anne)	956,06 \$
35	Morency, société d'avocats(représ cours municipale M.R.C constats infrac mars)	102,79 \$
36	Pierre Racine, CA (vérification des registres comptables)	8 824,57 \$

	01/08 au 31/12/07)	
37	Fonds de l'information foncière (frais de muntation de février & mars 2008)	42,00 \$
38	Produits Capital (boîtes de gants nitrile, mousse assainisseur pour ent stat pom)	50,12 \$
39	Société protectrice des animaux de Québec (contrat d'avril 2008)	209,84 \$
40	Centre de rénonvation Raymond Boies inc. (matériaux pour salle conférence)	2 592,01 \$
41	Les produits indutriels Jean-Paul Côté inc. (32 contenants de chlore 12%)	354,43 \$
42	Maxxam Analytique inc. (analyse de l'eau potable de février & mars 2008)	652,70 \$
43	Déniement Daniel Lachance inc. (3 voyages de sable et sel)	293,93 \$
44	C. Bilodeau Chevrolet (rép. Portière & côté droit avant et peinture cam silverado)	631,77 \$
45	Évimbec ltée. (vers. d'avril 2008 tenue à jour du rôle d'évaluation)	4 373,91 \$
46	Pétroles S. Racine inc. (carburant diesel)	2 131,89 \$
47	Office Municipal d'habitation de Sainte-Anne-de-Beaupré(2er vers & ajust 2006)	7 386,55 \$
48	Claude Boissonnault (petite caisse) (déplacement, frais poste, pièce & accesso	1 208,93 \$
49	Bureautique Lacouline inc. (coût des copies pour mars 2008)	109,68 \$
50	Services M & R inc. (cueillette & transport fév. 2008 & loc tracteur avec souffleur	7 391,98 \$
51	Imprimerie Blouin inc. (15 cartons pour centre & 1400 exemplaires du journal)	1 877,65 \$
52	Réal Huot inc. (tuyau de cuivre, union, boîte de service, te, adapteur caout, grille	1 857,98 \$
53	Équipements Sigma inc. (contrat maintenance pépine pour fév. & mars & pièces	359,40 \$
54	Fédération Québécoise des municipalités (mise à jour recueil règlement munic)	309,75 \$
55	Ville de Beaupré (remise trophé pour pompier)	106,38 \$
56	Régie intermunicipale de l'aréna Côte-de-Beaupré (2er vers quote-part 2008)	8 985,25 \$
57	Shred-it (décheté papier)	177,77 \$
58	La Télévision d'ici (DVD Place publique)	20,00 \$
59	Roche ltée. (honoraires analyses & plans canalisation eau réservoir citerne)	14 687,45 \$
60	Lavery, DeBilly (lettre de confirmation au vérificateur)	57,57 \$
61	Les Industries Lam-E inc. (2 courroies polyester 2" X 4')	37,99 \$
62	NAPA Rémy Ferland (brosse, savon à mains, mini ampoule, paire de gant)	110,93 \$
63	Univar (7 barils de soude caustique 50% & 1 baril de silicate sodium)	3 513,70 \$
64	Sifto Canada (1 voyage de sel de rue)	1 231,42 \$
65	Turcotte (1989) inc.(contrat ent. mars poste surpres Picard & rép stat pomp)	1 077,96 \$
66	Ville de Château-Richer (services de M. Pierre St-Hilaire janv & fév eau potable)	5 545,50 \$
67	Ville de Québec (coût de l'enfouis & redevance élimination pour février 2008)	9 572,48 \$
68	Acklands Grainger (boîte de bouchon pour les oreilles)	104,80 \$
69	Marc Tremblay ent. Él. Inc. (réparer éclairage des rues)	177,12 \$
70	Publication CCH ltée. (mise à jour no 11 accès à information et proct rens pers)	270,90 \$
71	United Rentals du Canada inc. (lame de 14" pour scie à béton)	158,03 \$
72	Le Groupe Roger Faguy inc. (remplacer moteur de volet stat pomp SAB-3 & 4)	1 545,27 \$
73	Tri-Bec (travaux de plomberie au Centre Ste-Anne)	1 446,99 \$
74	Ascensurs Cloutier ltée. (entretien préventif de mars 2008)	101,75 \$
75	Jacques Thibault (Pierreville) (ensemble akron pour valve 1.5")	115,41 \$

76	Normand Desrochers (2 coroplasts "record de quilles - A. Caron & M. Jean")	38,38 \$
77	Postes Canada (frais postaux atelier vitraux, réaménagement boul, dist journal)	495,41 \$
78	Fournitures et Ameublement du Québec (2 caisses papier, trombones, marqueu)	92,18 \$
79	B.F.T. Bowling (Quillo-Service) (contrat de serv syst gestion Maestro & Mendes)	1 015,88 \$
80	Ultramar Ltée (huile à chauffage hôtel de ville & station de feu & anc poste S.Q)	6 371,93 \$
81	Médias Transcontinental S.E.N.C. (avis nouv projet de logements & avis démoli)	828,51 \$
82	Excavation DMC inc. (location du souffleur entretien des rues)	2 171,44 \$
83	Centre Rénovation Normand Lachance inc (peinture, colle, bois, teinture, vis)	1 272,88 \$
84	Solus sécurité (10 cylindres pour appareil respiratoire & test de banc appa respi)	5 848,00 \$
85	M. Pierre Saint-Hilaire (compen usage véhicule personnel de mars 2008)	260,00 \$
86	Alex Coulombe ltée. (achat de liqueur pour Centre Sainte-Anne)	247,80 \$
87	Brasseries Labatt du Canada (achat de bière pour Centre Sainte-Anne)	1 930,85 \$
88	Aliments Humpty Dumpty inc. (achat de caisses croustille pour Centre Ste-A)	228,37 \$
89	Bingo Vézina (fourniture)	49,72 \$
90	Québec Linge Co.(nettoyage des saloppettes 03-10-17-24-31/03/08)	169,30 \$
91	Buanderie HMR inc. (location de linge & microfibras pour Centre Ste-Anne)	76,36 \$
92	CMP Mayer inc. (échelle de 24' & 6 bunker sécuritex dép. d'incendie)	11 573,92 \$
93	Municipalité de Boischâtel (partage frais transport & comm sem relâche)	217,03 \$
94	L'Excellence Compagnie d'assurance-vie(assurance collective d'avril 08)	2 291,51 \$
95	Communication Duplessis inc. (téléphone motorola, casque bluetooth, étui)	428,75 \$
96	Sécurité Côte de Beaupré (couvre-tout kosto pour entretien station pompage)	92,95 \$
97	Lajeunesse & Frères inc. (essence)	487,66 \$
98	Mme. Marcelle Rioux (cours de yoga du 21/01/08 au 14/04/08)	240,00 \$
99	Étude Michaud Morin & associés (frais de huissier du justice)	77,66 \$
100	Pagenet Du Canada inc. (location de pagette pour le mois d'avril 2008)	370,92 \$
101	Inspection d'échelles Denis Thibault (vérifier échelle département d'incendie)	419,33 \$
102	L'œuvre des loisirs de L'Ange-Gardien (partage de l'activité Bingo sem relâche)	15,98 \$
103	Municipalité de St-Ferréol-les-Neiges(activité Sept-Chutes & cinéma Le Clap)	79,77 \$
104	Les entreprises Sylvain Bellemare ltée (réparer les allées de quille du Centre)	632,10 \$
	TOTAL:	252 350,37 \$

Adopté à l'unanimité

9- DÉPÔT DES ÉTATS FINANCIERS

Le directeur général, secrétaire-trésorier dépose les états financiers vérifiés pour l'exercice terminé le 31 décembre 2007.

10- UNITÉ D'URGENCE

RÉSOLUTION 5895-04-08

CONSIDÉRANT l'âge et l'état de l'unité d'urgence du service de sécurité incendie;

CONSIDÉRANT QUE celle-ci doit être remplacée;

CONSIDÉRANT le prix élevé de remplacement par des véhicules neufs de ce type;

CONSIDÉRANT les opportunités d'achats intéressants sur le marché des véhicules usagés;

CONSIDÉRANT QU'il faut tout de même prévoir un montant variant entre 50 000\$ et 75 000\$ pour l'achat d'une unité d'urgence usagée de qualité;

CONSIDÉRANT QUE puisqu'il s'agit d'une dépense supérieure à 25 000\$, ce Conseil se doit de procéder à un appel d'offres sur invitation;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil autorise Monsieur le Maire et Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier à procéder à un appel d'offres sur invitation pour la fourniture d'une unité d'urgence usagée conforme et de qualité, satisfaisant aux normes de sécurité incendie.

Adopté à l'unanimité

11- MANDAT INGÉNIEURS, TRAVAUX BOULEVARD

RÉSOLUTION 5896-04-08

CONSIDÉRANT les travaux de réaménagement du Ministère des Transports du Québec (MTQ) sur le boulevard Ste-Anne entre les rues Régina et St-Gérard;

CONSIDÉRANT QUE ce Conseil veut en profiter pour remplacer et déplacer le tuyau d'aqueduc situé sous le boulevard dans le secteur de la Basilique;

CONSIDÉRANT QUE pour effectuer ces travaux, une firme d'ingénieurs doit être mandaté;

CONSIDÉRANT QUE la firme *Génio, experts-conseils* a déjà étudié la possibilité d'effectuer lesdits travaux projetés;

CONSIDÉRANT QUE le coût des honoraires d'ingénieurs seront assumés par le MTQ, le tout officialisé dans un protocole à être signé entre les parties;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Manon Trépanier, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce Conseil mandate la firme *Génio, experts-conseils* pour la réalisation des plans, des devis et l'obtention de toutes les autorisations requises concernant le remplacement

et le déplacement du tuyau d'aqueduc en bordure du boulevard Ste-Anne dans le secteur de la Basilique.

Adopté à l'unanimité

12- DEMANDE DE DÉMOLITION

RÉSOLUTION 5897-04-08

CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'une demande de Madame Valérie Morel pour la démolition du bâtiment principal actuel situé au 42, Accès Domaine Paradis

CONSIDÉRANT QU'un avis en ce sens a été publié et qu'une assemblée du comité de démolition a été tenue ce 7 avril;

CONSIDÉRANT QUE le comité de démolition a transmis sa recommandation favorable 2008-01 au Conseil;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Martin Dionne, appuyé par Monsieur Michel Lebel **QUE** ce Conseil autorise la démolition de la maison située au 42, Accès Domaine Paradis conditionnellement :

- au respect du plan de réutilisation du sol;
- à la construction de la nouvelle maison dans un délai d'un an suivant la date de la présente;
- au dépôt d'un montant de 2 830\$ en garantie d'exécution du programme de réutilisation du sol;
- à l'acquittement des frais de publication de la présente demande;

Adopté à l'unanimité

13- AUTORISATION, FEU D'ARTIFICE

RÉSOLUTION 5898-04-08

CONSIDÉRANT la demande qui nous est faite par le comité organisateur des fêtes du 350^e pour la réalisation d'un feu d'artifice le 29 août prochain sur le terrain de « camping » des Pères Rédemptoristes;

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 6 du Règlement 272-V concernant les nuisances, ce type d'activité doit être autorisé par voie de résolution;

CONSIDÉRANT QU'il y aura présence des pompiers durant toute la durée dudit feu d'artifice;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Madame Nathalie Morin **QUE** ce Conseil autorise la tenue du feu d'artifice du 29 août sur le terrain de « camping » des Pères Rédemptoristes dans le cadre des fêtes du 350^e.

Adopté à l'unanimité

14- CUEILLETTE ET TRANSPORT DES ORDURES

RÉSOLUTION 5899-04-08

CONSIDÉRANT QUE le contrat de cueillette et de transport des ordures de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré a été octroyé pour l'année 2008 à *Les services M & R inc.*;

CONSIDÉRANT QUE *Les services M & R inc.* et la compagnie *9015-4832 Québec inc.* ont signé une convention de vente d'actifs conditionnelle au transfert dudit contrat;

CONSIDÉRANT QUE la compagnie *9015-4832 Québec inc.* est affiliée à la compagnie *Autobus la Québécoise*;

CONSIDÉRANT QUE cette compagnie embauchera les employés actuels de *Services M & R inc.* ainsi que Monsieur Michel Racine à titre de consultant afin d'assurer la qualité des services;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Manon Trépanier, appuyé par Madame Nathalie Morin :

QUE ce Conseil autorise le transfert dudit contrat de cueillette et de transport des ordures à la compagnie *9015-4832 Québec inc.*;

QUE Monsieur le Maire et Monsieur le directeur général, secrétaire-trésorier sont autorisés à signer pour et au nom de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré tous les documents relatifs au transfert dudit contrat.

Adopté à l'unanimité

15- ÉQUIPEMENT DE SÉCURITÉ

RÉSOLUTION 5900-04-08

CONSIDÉRANT QUE suite à une inspection des équipements de sécurité pour espaces clos dans nos stations de pompage, nous devons procéder à l'achat de certains produits;

CONSIDÉRANT QUE cet achat est nécessaire suite à l'ajout de nouvelles normes de sécurité et à un souci de protéger les travailleurs;

CONSIDÉRANT QU'à cet effet nous devons se procurer une potence et un trépied afin de procéder sécuritairement à l'entretien et à la vérification des stations de pompage;

CONSIDÉRANT QUE notre directeur des travaux publics a demandé à deux (2) fournisseurs des soumissions pour lesdits équipements;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de *Acklands Grainger* est la soumission conforme la plus avantageuse au montant de 6 156.02\$ plus taxes;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** ce Conseil accepte l'offre qui lui est

faite de *Acklands Grainger* pour la fourniture d'une potence, d'un trépied et ses équipements conformément à la soumission du 17 mars 2008.

Adopté à l'unanimité

16- TRANSPORT ADAPTÉ

RÉSOLUTION 5901-04-08

CONSIDÉRANT QUE les articles modifiés 467.11 à 467.14 de la Loi sur les cités et villes autorisent plus particulièrement les villes à procéder par résolution plutôt que par règlement, pour l'approbation des plans de transport, des budgets et aussi pour la modification des tarifs et des horaires du service;

CONSIDÉRANT QUE la MRC de La Côte-de-Beaupré est l'organisme mandataire du Transport Adapté Orléans inc. pour assumer la responsabilité morale quant à l'encaissement des subventions et la redistribution des montants perçus pour la continuité du service;

CONSIDÉRANT QUE le Transport Adapté Orléans inc. est un organisme légalement constitué, responsable de la gestion du service de transport adapté;

CONSIDÉRANT QUE le Conseil municipal accepte et approuve que le tarif de 3.50\$ pour les clients du CRDI demeure et que soit imposé aux autres usagers admissibles un tarif de 4.00\$ pour tous leurs déplacements;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré accorde une subvention de 11 088\$ représentant (4.00\$) per capita pour l'année 2008;

CONSIDÉRANT QUE le 4.00\$ de quote-part inclus le transport d'appoint dans toutes les municipalités participantes;

CONSIDÉRANT QUE la subvention accordée est conditionnelle à la participation financière du ministère des transports à raison de 65% du budget global d'exploitation du Transport Adapté Orléans inc.;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Madame Caroline Nicole **QUE** le Conseil de Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré accepte de payer la quote-part pour l'année 2008 au montant de 11 088\$ à Transport Adapté Orléans inc., afin d'offrir un service de transport adapté.

Adopté à l'unanimité

17- DEMANDES D'AIDE FINANCIÈRE

RÉSOLUTION 5902-04-08

CONSIDÉRANT les différentes demandes d'aide financière que la Ville a reçu;

CONSIDÉRANT la politique d'aide financière aux organismes à but non lucratif de la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Rémi Drouin, appuyé par Madame Manon Trépanier **QUE** ce Conseil verse les sommes suivantes aux organismes et personnes ci-après mentionnés :

- | | |
|--|-------|
| - Comité de l'Espoir : | 100\$ |
| - Festival des pompiers : | 100\$ |
| - Association bénévole Côte-de-Beaupré : | 100\$ |

Adopté à l'unanimité

18- APPUI, PROGRAMME HOCKEY-ÉTUDES

RÉSOLUTION 5903-04-08

CONSIDÉRANT QUE les membres de ce Conseil ont pris connaissance de la résolution 2008-599 du Conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de l'Aréna Côte-de-Beaupré;

CONSIDÉRANT QUE par cette résolution, la Régie s'interroge sur les raisons qui motivent certains administrateurs ou politiciens à vouloir toujours fragiliser le programme hockey-étude offert, après avoir autant investi d'argent, de capital humain et de compétences de toutes sortes pour faire du programme une réussite dont tout le monde est fier;

CONSIDÉRANT QUE la Régie veut par cette même résolution consolider son programme hockey-études et ainsi que ce programme soit uniquement offert à l'école secondaire Mont Ste-Anne à l'intérieur de la Commission Scolaire des Premières-Seigneuries;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Madame Caroline Nicole, appuyé par Madame Nathalie Morin :

QUE le Conseil de Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré appui la résolution 2008-599 du Conseil d'administration de la Régie Intermunicipale de l'Aréna Côte-de-Beaupré;

QUE ce Conseil, tout comme le demande la Régie, demande à toutes les instances politiques locales et régionales de s'entendre et de considérer l'école secondaire Mont Ste-Anne comme l'école offrant le programme hockey-étude pour tous les niveaux de secondaire et ce, à l'intérieur de la Commission scolaires des Premières-Seigneuries.

Adopté à l'unanimité

19- RÈGLEMENT D'EMPRUNT, RÉGIE DE L'ARÉNA

20- RÈGLEMENT D'EMPRUNT 278-V

RÉSOLUTION 5904-04-08

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré désire construire un nouveau garage municipal et un nouveau poste de pompiers à l'emplacement du garage actuel sur le boulevard Ste-Anne;

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré a demandé au Gouvernement du Québec, par son Programme d'infrastructures Québec-Municipalités (PIQM) d'assumer 50% du coût du projet évalué à 1 200 000\$;

CONSIDÉRANT QUE l'avis de motion du présent règlement a été dûment donné lors de l'assemblée régulière du 1^{er} octobre 2007;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Michel Lebel, appuyé par Monsieur Martin Dionne **QUE** le Règlement 278-V décrétant les travaux de construction d'un nouveau garage municipal et d'un poste de pompiers, une dépense et un emprunt de 1 200 000\$ remboursable en 20 ans soit et est adopté.

Adopté à l'unanimité

21- EAU POTABLE

Monsieur le Maire fait état de l'avancement du dossier de la mise au norme de l'eau potable, que suite au jugement intervenu, il s'agit d'un engagement du Conseil de ville de traiter du dossier de l'eau potable à chaque assemblée régulière, qu'il y du progrès dans le scénario d'approvisionnement autonome, il répète qu'il y trois scénarios à l'étude, celui avec Beaupré, celui autonome sur notre territoire et celui avec Château-Richer, qu'une rencontre a eu lieu ce matin avec des ingénieurs de Roche concernant le projet autonome, il a été question du portrait d'ensemble du réseau d'aqueduc et de la filière de traitement envisagée, qu'une fois les rapports des trois scénarios en main, il y aura une présentation publique chiffres à l'appui, qu'une confirmation lui avait été faite à l'effet que le projet de mise aux normes retenus sera financé par le gouvernement à la hauteur de 85% au lieu de 50% comme il se fait ailleurs, l'exemple de Beaupré, il en résulte des millions en économie pour Ste-Anne-de-Beaupré, que vers la fin avril, nous devrions avoir le rapport de Roche et ainsi avoir toutes les données pour présenter les rapports à la population et prendre une décision sur le scénario retenu.

22- MRC

23- PÉRIODE DE QUESTIONS

24- CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE

Les sujets étant épuisés, il est proposé de clore l'assemblée.

25- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Monsieur Rémi Drouin **QUE** l'assemblée soit levée ; il est 21h19.

.....
Jean-Luc Fortin, Maire

.....
Frédéric Drolet-Gervais, directeur général, secrétaire-trésorier